



PROCES-VERBAL D'INVESTITURE DE SOUS-CHEF

A... Nyanza l'an mil neuf cent cinquante quatre

le neuvième jour du mois de février

Nous ACKERMAN Administrateur Territorial ff. à Nyanza

dûment délégué à cette fin par Monsieur le Résident de Ruanda.

en vertu des articles 32 et 33 de l'Ordonnance législative 347/A. I. M. O. du 4 Octobre 1943,

avons procédé à l'investiture du sous-chef MBONYUMUTWA, DOMINIQUE comme s/chef de MAHEMBE (Ndiza)

nommé en cette qualité par Décision du Mwami en date du 13 août 1952.- n° 3056/P.I.R.

En présence

des chefs KAYUMBA et MFIZI

Le prénommé MBONYUMUTWA, Dominique.- nous a promis

solennellement de se conformer aux instructions et ordres légaux de l'autorité et de remplir fidèlement ses fonctions.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal aux

jour, mois et an que ci-dessus.

L'Administrateur Territorial,
ACKERMAN, F.

KAYUMBA

MFIZI

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DE NYANZA.
-----P. Ny.-----

N 2839/205/P.I.B.15

OBJET:
Sous-Chef Stagiaire
MBONYUMUTWA.

TRANSMIS copie pour information à
-Monsieur l'Agent Territorial à GITARAMA.-
-Monsieur le Chef HAGUMA à RULI.-
KAYUMBA & NYARUKENGE
L'Administrateur de Territoire,
G.HOMANS.

Paul

Note pour le Sous-Chef Stagiaire

MBONYUMUTWA.

Hakimbe

Sur proposition du Chef KAYUMBA
et suivant accord du Mwami, Monsieur le Résident du Ruanda a admis
votre candidature aux fonctions de sous-chef.-

Il convient que vous vous montriez digne
de cette confiance par votre travail, votre dévouement et votre
honnêteté.-

J'espère qu'il me sera permis à l'issue
du stage d'un an, auquel vous êtes astreint, de reconnaître vos
mérites et de vous proposer pour une investiture définitive en
qualité de sous-chef.-

Nyanza, le 6 septembre 1952.
L'Administrateur de Territoire,
G.HOMANS.

Ku Gisonga kikigeragezwa MBONYUMUTWA

Umutware KAYUMBA yagusabiye gutwara
Umwami abishimye, Bwana Résident w'Urwanda nawe arabyemera

Ubu lero hasigaye ahawe ho kwerekana yuko uko
kwizera bagufitiye kutazapfa ubusa. Ukerekana mu mikolere yawe
yuko ufite ubupfura n'ukutabera.

Nizaye lero yuko igihe cy'igeragezwa cy'umwaka
wahawe nigishira nzashobora kuvuga yuko ntigeze nguhinyura mu milimo
yawo. Ntabindi mpereko nsaba ngo wemererwe gutwara burundu.-

Nijye Administrateur de Territoire,
G.HOMANS.

896 / 9.9.52

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE NYANZA.

CHEFFERIE DU NDIZA.

8
FIGE POLITIQUE DU SOUS-CHEF - MBONYUMUTWA, Dominique

Nom et prénoms : MBONYUMUTWA, DOMINIQUE

Fonctions : SOUS-CHEF *à Mia Lombe*

Age : 33 ans

Famille : ABAZIGABA.-

Nom du père : SEMUSHI

Nom de la mère : NYIRANTAHO

Nom de l'épouse: Nyirabuhake **ENFANTS:**

Garçons

1/ MBONYUMUTWA Vienney 27.2.1942
~~XXXXXXXXXXXX~~
2/ Alége Dimana 1937
3/ Sekawungu 1940
4/ Biqur 1954
5/ Bimcup 1956

Filles

1/ MUKAMUGEMA 17.1.1947
2/ MUSANGANIRE 23.6.1950
3/ MURAMUTSE 31.3.1952

Religion Catholique

Etudes faites 5 ans Ecole primaire - 3 ans Ecole normale

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Résidence du RUANDA

Territoire de NYANZA

Chefferie NDIZA

Sous-chefferie n° 8 MAHEMBE

S/chef MBONYUMTWA Dominique

BULLETIN DE SIGNALEMENT

ANNEE 1958

Appréciation

	du chef	de l'A.T.	du Mwami	du Résident
Appréciations de détail				
Initiative	remarquable	Remarquable		
Sens des responsabilités	remarquable	Très grand		
Puissance de travail et activité	remarquable	Remarquables		
Aptitude ou habileté professionnelles	remarquable	Remarquables		
Connaissances professionnelles	très grandes	Très grandes		
Sens social	très grand	Très grand		
Sanctions disciplinaires encourues depuis la dernière cotation	-	-		

Services rendus et notes justificatives

1. Administration

Très bonne organisation des travaux de sa sous chefferie; sous chef exemplaire quant à la tenue des registres.

2. Agriculture - élevage

Très bonne situation vivrière; bel effort à l'entretien de la lutte A.E.
Sous chef qui a fort contribué à la création du centre de multiplication des plantes fourragères.

3. Travaux publics, hygiène et divers

L'amélioration et le chaulage des maisons est très poussé dans la sous chefferie

Avis de l'Administrateur de Territoire

La cote ELITE que nous lui attribuons est légèrement surfaite, car il ne travaille très bien que près du gîte et de la route. Doit mieux travailler à l'intérieur de sa sous-chefferie, sinon, il perdra sa cote.

Avis de l'Agronome de Territoire : Très Bon.

Réserves vivrières en suffisance, conduit très bien les travaux de la lutte A.E., entretien café laisse à désirer sur certains milenge de sa s/chefferie, sous-chef autoritaire.-

L'Agronome de Secteur, RAUS.

Avis du Vétérinaire de Secteur

Appréciation synthétique	du Chef	- de l'A.T.	du Mwami	du Résident
Décision du Résident				

Nyanza, le 15 septembre 1958

Le Chef,

GASHAGAZA.

ELITE. Regu copier le 1/12/58

Nyanza, le 1 décembre 1958.

Le s/chef MBONYUMUTWA,

Nyanza, le 3 novembre 1958.

L'A.T. E. de JAMBLINNE,

Le Mwami,

Le Résident,